



COMMUNIQUE DE PRESSE – 04 11 2015

## L'innovation au service de la transition énergétique : l'ADEME et GRDF renforcent et renouvellent leur coopération

À l'occasion du Mondial du Bâtiment, Bruno Lechevin, président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et Sandra Lagumina, Directeur général de GRDF, ont signé mardi 3 novembre un accord de coopération pour une durée de 3 ans. Du développement du biométhane aux compteurs communicants gaz, cet accord prolonge la collaboration engagée depuis 2009 sur les sujets phares de la transition énergétique.

Pour cette nouvelle période triennale, l'ADEME et GRDF orienteront leurs travaux selon 3 axes majeurs :

### 1. Des solutions innovantes et performantes pour réduire les consommations d'énergie et l'impact environnemental

Pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux de la filière bâtiment, l'ADEME et GRDF poursuivront leurs travaux pour étudier les solutions performantes de rénovation et développer, pour les bâtiments de demain, des solutions qui associent les EnR et le gaz naturel (pompes à chaleur au gaz, chaudières hybrides,...).

La collaboration entre l'ADEME et GRDF vise également le secteur de l'industrie : pour optimiser les consommations des process industriels, il est prévu d'étudier les solutions de récupération et de valorisation d'énergie fatale, ainsi que d'évaluer les techniques performantes de production de vapeur et d'eau chaude, y compris celles associant gaz naturel et EnR.

### 2. L'accompagnement des filières biométhane et Gaz Naturel Véhicule (GNV)

À travers la co-animation du Groupe de Travail Injection du Comité National Biogaz, l'ADEME et GRDF poursuivent le travail autour de la filière biométhane : un bilan des premiers sites qui injectent dans les réseaux depuis 2011 sera finalisé en vue d'adapter au mieux les mécanismes de soutien à la filière. De plus, l'évaluation du potentiel continuera d'être affinée avec de nouvelles études sur les ressources dans les territoires ou par secteur d'activité, sur les zones d'injection favorables et les débouchés les plus pertinents. Dans cette optique, l'ADEME et GRDF étudieront notamment les impacts qu'induirait un mix 100% gaz vert dans les réseaux en 2050.

La filière GNV (Gaz Naturel Véhicule) et plus encore bioGNV, utilisant le biométhane, est également concernée. Pour favoriser son développement, l'ADEME et GRDF réaliseront des mesures embarquées des émissions des véhicules GNV et dupliqueront le dispositif GNVolontaire : déjà testé en région Rhône-Alpes, ce dispositif a pour objectif de faire converger l'ensemble des besoins d'un territoire, afin de favoriser l'émergence de stations publiques GNV.

### 3. La maîtrise de la demande en énergie et les solutions de comptage communicant

À l'occasion du déploiement des premiers compteurs communicants Gazpar dans les 24 communes pilotes, l'ADEME et GRDF accompagneront les consommateurs dans leur appropriation de leurs données de consommation.

**La collaboration entre l'ADEME et GRDF sur la période 2013-2015** a été conduite selon un programme de travail dense, sur un large spectre, avec des réalisations concrètes et de beaux succès à la clé parmi lesquels :

- La co-animation du Groupe de Travail Injection biométhane, organe de concertation de la filière désormais reconnu au sein du Comité National Biogaz, et la publication de la feuille de route 2030 de l'ADEME qui soutient l'objectif de la loi de transition énergétique de 10% de gaz renouvelable à cet horizon.
- La réalisation d'une étude sur le *power-to-gas*, en partenariat avec GRTgaz, sur l'intérêt de cette technologie et les enjeux en matière de R&D. Le premier pilote français, le projet GRHYD qui vise à injecter de l'hydrogène dans un réseau de distribution opéré par GRDF à Dunkerque, a démarré avec le soutien de l'ADEME.
- Le lancement de campagnes de mesure de technologies performantes pour les bâtiments résidentiels et tertiaires (pompe à chaleur gaz, pile à combustible, système hybride, rafraîchissement adiabatique).
- Le lancement du projet Équilibre, démarche globale de transition énergétique du transport routier, avec l'acquisition des premiers poids-lourds GNV / bioGNV par les transporteurs et l'ouverture d'une 1<sup>ère</sup> station d'avitaillement dans la Vallée de l'Arve.
- La préparation, avec les acteurs locaux, du déploiement des compteurs communicants Gazpar dans les zones pilotes.

À propos de L'ADEME et de GRDF :

**L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**GRDF** est chargé d'assurer la gestion déléguée du service public de la distribution du gaz naturel. Dans le cadre de ses missions de service public, GRDF assure le développement des réseaux de gaz naturel sur le territoire : « GRDF contribue au développement du réseau de distribution de gaz naturel qui constitue un outil essentiel de la politique énergétique française visant à apporter aux consommateurs des solutions énergétiques, en particulier de chauffage, performantes aux plans économique et environnemental (extrait du contrat de service public). Ainsi, GRDF accompagne le développement des solutions innovantes et performantes en lien avec les filières, dans le domaine du bâtiment, de l'industrie, de la mobilité mais également dans le domaine de production d'énergie renouvelable avec l'injection de biométhane dans le réseau et sa valorisation.

**Service Presse ADEME :**  
[ademepresse@havasww.com](mailto:ademepresse@havasww.com)  
Tél. : 01 58 47 81 28  
[www.presse.ademe.fr](http://www.presse.ademe.fr)  
Twitter : @ademe

**Service Presse GRDF :**  
[GRDF-nat-presse@GRDF.fr](mailto:GRDF-nat-presse@GRDF.fr)  
Tél. : 01 71 19 18 11